

- l'exemption accordée à la télévision canadienne par câble en ce qui a trait aux obligations liées aux droits d'auteur;
- la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne;
- l'amortissement du coût en capital pour l'industrie canadienne du film.

Divers arguments peuvent être invoqués pour justifier chacune de ces mesures.

(d) Obstacles aux exportations canadiennes

Il existe sur plusieurs marchés des obstacles aux ventes de services culturels canadiens et à l'établissement d'entreprises canadiennes. Aux Etats-Unis, la propriété étrangère est soumise à des limitations dans le domaine de la radiodiffusion et de la télévision, et la plupart des pays développés ont adopté des règlements influant sur le commerce des services culturels. A cet égard, le cinéma canadien ferait face à des restrictions identiques à celles que rencontre le film américain (ces restrictions sont exposées dans le document de l'OCDE TIR(82)1, mémoire présenté par les Etats-Unis).

De plus, les producteurs canadiens de films et d'émissions télévisées n'ont pas encore réussi à se créer un solide marché international et à mettre en place le système de distribution indispensable. En ce qui concerne les films et les enregistrements sonores, des portions importantes du marché sont contrôlées par les grandes sociétés étrangères de production et de distribution qui, jouant un rôle actif au Canada, s'efforcent surtout de vendre des produits américains. Il ne s'agit pas d'obstacles à proprement parler, mais plutôt de facteurs susceptibles de nuire au développement des échanges culturels du Canada.

10. Tourisme

(i) Structures

Le tourisme n'est pas une industrie facile à définir ou à mesurer. Sous cette rubrique, se trouvent regroupés divers services relevant d'un grand nombre de sous-secteurs et qui sont utilisés simultanément par des Canadiens tout autant que par des étrangers. Aussi, l'identification et l'estimation des échanges en matière de tourisme ont exigé la mise au point de diverses méthodes statistiques.